



Jonathan Fhima
Président de l'UITS

LA TRIBUNE UITS

En Avril 2023, l'UITS a publié son rapport d'activité pour l'année écoulée. Il met notamment en avant les actions menées par le syndicat professionnel pour la défense et la promotion des adhérents. Celles-ci seront développées lors de l'assemblée générale qui se déroulera fin juin puis lors de la première convention annuelle qui se déroulera en septembre à Reims, berceau du traitement de surface.

Dans ce rapport, les lecteurs ont pu découvrir la nouvelle identité visuelle du syndicat. Cette dernière a été préparée dans le cadre de notre plan d'amélioration de l'image de marque de la profession et du renforcement de sa visibilité auprès du grand public, des institutionnels et des

du prix du spot ne se répercutent pas suffisamment sur le prix annoncé dans les contrats longs termes où le prix du MWH demeure à des niveaux de coûts inacceptables par rapport à notre mode de production de l'énergie, et largement supérieur à celui de nos voisins européens à l'horizon 2025. Les réformes envisagées du marché de l'électricité et du coût de distribution du gaz sont également une source d'interrogation et d'inquiétude d'autant plus que les négociations commerciales demeurent complexes et que les délais de paiement tendent à augmenter, ce qui ne facilite pas la projection sur du long terme.

Pour accompagner les adhérents sur les nouveaux challenges, l'UITS proposera 3 webinaires sur les mois de mai / juin. Le premier concerne l'accompagnement financier des entreprises. Il est organisé en partenariat avec SOFITECH. Le second présentera les programmes d'accompagnement proposés par le centre technique des industries de la mécanique (CE-

TIM) et notamment les audits disponibles pour aider les chefs d'entreprises dans l'amélioration de leur outil de production. Enfin le troisième sera organisé en collaboration avec l'IRT M2P et fera le point sur les dossiers d'autorisation du trioxyde de chrome (REACH) et la situation des programmes de recherche pour le chromage dur.

« Il y a un réel besoin de communiquer sur les dispositifs qui sont mis à la disposition des industriels car nous sommes à la croisée des chemins. D'une part la réglementation se durcit tant sur le plan technique qu'environnemental et d'autre part les charges augmentent. Pour continuer à être productif et contribuer à la réindustrialisation de la France, sujet ô combien d'actualité, nous devons être combatifs et avoir une vision ambitieuse pour nos entreprises. C'est également dans cette optique que l'UITS porte des projets sur la responsabilité sociétale des entreprises ou sur le cycle de vie des produits et l'empreinte carbone des procédés de traitement des matériaux. »

Il y a un réel besoin de communiquer sur les dispositifs qui sont mis à la disposition des industriels car nous sommes à la croisée des chemins.

professionnels. Pour la baseline, le terme « technologies des surfaces » étant peu explicite, trop réducteur et souvent apparenté au nettoyage industriel (sols, vitres...), il a été décidé de la rendre plus pertinente et percutante avec « les industriels au service de la performance des matériaux ».

Concernant la vie de la profession, le niveau d'activité semble avoir atteint un point haut au mois de mars. Même si le taux d'occupation des équipements reste fort, une légère baisse de commandes se fait sentir sur le mois d'avril pour l'ensemble des secteurs d'activités. Les sujets de préoccupations restent nombreux et concernent particulièrement la sécheresse (plan de sobriété hydrique) et les restrictions d'eau pour les industriels, le projet de restriction sur les PFAS ainsi que le projet d'arrêté demandant aux industriels de réaliser des mesures sur ces substances dans les rejets aqueux.

Concernant l'un des sujets cruciaux pour la profession, évoqué dans notre précédente prise de parole, les effets de la crise énergétique se font toujours sentir. Les baisses